



Feux de forêt

COMMUNIQUÉ N° 1

Lundi 08 décembre 2025

ACTIVATION DU DISPOSITIF ORSEC FEUX DE FORÊT DE NIVEAU 2 Commune Koumac

Trois feux de forêt se sont déclarés ce lundi 8 décembre 2025 sur la commune de Koumac entre 03h du matin et 14h aux alentours du lieu-dit « *La Crinière* », du lieu-dit « *Chagrin* » et à proximité du RSMA.

Afin de soutenir les moyens engagés par le service d'incendie et de secours du SIVM Nord et des sapeurs-sauveteurs du RSMA, un premier moyen terrestre de la sécurité civile est en cours d'acheminement.

Malgré cette mobilisation, les conditions météorologiques particulièrement défavorables, marquées par des vents soutenus et changeants, compliquent fortement les opérations de lutte contre l'incendie.

Compte tenu d'un contexte dégradé en moyens de secours sur la commune de Koumac et à la demande du maire, le président du gouvernement a décidé d'activer le **dispositif ORSEC Feux de Forêt (FDF) de niveau 2 et a pris la direction des opérations de secours ce lundi 8 décembre 2025 à 17 heures.**

Un hélicoptère bombardier d'eau appuyé par des moyens terrestres de la sécurité civile seront engagés demain matin dès 6h.

Des informations complémentaires seront communiquées en fonction de l'évolution de la situation.



 securite-civile.gouv.nc



GOUVERNEMENT DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE